

**Rapport d'activité de la Commission interparlementaire de contrôle du
Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB),
aux parlements des cantons de Fribourg et Vaud, pour l'année 2020**

La Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye (CIP-GYB), composée de Mesdames et Messieurs les Député-e-s :

Délégation vaudoise :

Philippe Cornamusaz, Eliane Desarzens, Maurice Mischler, Sébastien Pedroli, Alette Rey-Marion (cheffe de la délégation vaudoise), Daniel Ruch et Daniel Trolliet

Délégation fribourgeoise :

Jean-Daniel Chardonnens, Eric Collomb, Bernadette Hänni-Fischer, Pascal Lauber, Cédric Péclard, Rose-Marie Rodriguez et Stéphane Sudan

sous la présidence de la députée Rose-Marie Rodriguez (FR), transmet son rapport d'activité 2020 aux Parlements des cantons de Fribourg et Vaud, conformément à l'art. 15 al. 5 de la Convention sur la participation des Parlements aux conventions intercantionales (CoParl).

1. Mission légale

Conformément à son mandat légal, défini à l'article 73 de la Convention intercantonale sur la création et l'exploitation du Gymnase intercantonal de la Broye (CIGB), la Commission interparlementaire a exercé un contrôle coordonné sur cet établissement, plus particulièrement sur le budget et les comptes annuels. Elle a notamment été informée de l'évolution du chantier d'extension du Gymnase et pris connaissance d'une brève évaluation de l'enseignement à distance lors de la première vague de la pandémie du Covid-19. La Commission a tenu sa dernière séance fin septembre 2020. Son rapport ne porte par conséquent pas sur les trois derniers mois de 2020 marqués par la deuxième vague de la pandémie et l'entrée en fonction de la nouvelle directrice.

Afin d'assurer sa mission de haute surveillance, la CIP-GYB a comme à l'accoutumée siégé à deux reprises au cours de l'année 2020. La première séance s'est déroulée sous forme de visioconférence le 3 juin 2020, la seconde le 30 septembre 2020 en présentiel. Y ont participé le conseiller d'Etat Jean-Pierre Siggen, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport (DICS) du canton de Fribourg et président du Conseil du GYB pour les années 2020 et 2021, le directeur du Gymnase jusqu'en octobre, M. Thierry Maire, et François Piccand, chef du Service de l'enseignement secondaire du deuxième degré du canton de Fribourg. Les réponses apportées aux questions et demandes d'informations complémentaires de la Commission l'ont été à sa pleine satisfaction. Elle remercie l'ensemble de ses interlocuteurs.

Le Secrétariat du Grand Conseil fribourgeois assume le secrétariat permanent de la Commission plénière.

2. Comptes 2019

Les comptes 2019 bouclent avec des charges d'exploitation de 17 224 569 frs, inférieures de 96 031 frs au budget, cela après allocation de 17 614 frs au fonds de réserve, fonds destiné à combler une éventuelle insuffisance budgétaire.

Le budget global réservé au personnel est légèrement dépassé en raison d'une importante péjoration du montant prévu pour les traitements des enseignants remplaçants. Cela traduit à nouveau un fort taux d'absence de longue durée.

Dans le groupe de comptes « Biens et services » la position attribuée à l'énergie réserve en revanche une belle surprise puisque la différence positive entre budget et comptes s'élève à 25 600 frs. Le directeur s'en est dit fier à juste titre : « C'est le résultat du fort engagement de toute l'équipe technique sur les économies d'énergie. Nous nous sommes fixé un objectif à 400 000 kWh il y a 5 ans, en prévoyant un train de mesures pour y tendre. L'objectif a été atteint durant cet exercice 2019 pour la première fois. » A souligner que cette compression de charges a eu lieu parallèlement à la croissance continue de l'établissement scolaire. Avec l'extension du site, il faut évidemment s'attendre à une augmentation du nombre de kWh.

En fin de compte, c'est la subvention du SEFRI, largement supérieure à celle budgétée, qui a permis de clore l'exercice positivement.

3. Budget 2021

Le budget 2021 se caractérise par une augmentation des charges nettes de 7,1 % (ou 1,265 million), à 18 937 100 frs. Cette évolution est due à deux facteurs :

- AA la mise en service de l'extension des bâtiments débutera en août 2021. L'ensemble des services transversaux étant assumés directement par le GYB, la gestion des bâtiments du campus ne saurait être assurée sans l'engagement de personnel supplémentaire. Cet élément représente environ 4,5 % de l'augmentation ;
- AA la rentrée d'août 2020 a été marquée par une augmentation sensible des effectifs. Celle-ci est explicable par les règles de promotion particulières, la suppression d'une année linguistique à l'étranger prévue par certains élèves ou encore la suppression d'une année sabbatique, autant d'éléments liés à la crise du Covid-19. Cette situation a nécessité l'ouverture de classes supplémentaires. Cela représente 2,6 % de l'augmentation des charges.

Au budget 2021, l'effectif des collaborateurs passe de 103,7 à 107,7 EPT. Des engagements complémentaires sont prévus en 2022.

4. Extension du GYB

Entamé en janvier 2020, le chantier d'extension du Gymnase a d'abord été bloqué en raison de la crise sanitaire, puis a avancé mieux que prévu après que l'entreprise a pris les mesures adéquates. Les travaux bruyants, planifiés durant la pause estivale, ont en effet pu être exécutés au printemps en l'absence des élèves confinés à domicile. Le calendrier qui prévoit l'ouverture des nouveaux locaux en août 2021 sera tenu.

Pour rappel, les travaux ont été confiés en entreprise totale, sur la base d'un contrat. Le GYB se trouvant sur territoire vaudois, la procédure appliquée en matière de travaux publics est la procédure vaudoise. Si celle-ci présente le désavantage d'être un peu plus longue, elle permet de transmettre au Grand Conseil un dossier solide.

Le plan de mobilité a favorisé la levée de certaines oppositions. Les principaux principes de ce plan retenus par le Conseil du GYB sont :

- AA attribution de 10 places de parc pour des usagers à mobilité réduite, sur certificat médical ;
- AA pas de place pour des élèves ayant un temps de trajet gare à gare de moins de 40 minutes ;
- AA pas de place pour les employés domiciliés à moins de 5 km ou ayant un temps de trajet porte à porte de moins de 40 minutes en TP et bénéficiant d'une desserte de qualité entre A et D ;
- AA attribution des places annuelle.

L'établissement conçu pour 800 élèves en a accueilli 1242 à la rentrée d'août 2020. C'est dire si la mise en service de l'agrandissement est attendue avec impatience.

5. Enseignement à distance facilité

Avant-gardiste de l'enseignement numérique, le GYB et ses étudiants se sont trouvés relativement bien armés pour affronter l'enseignement à distance imposé au printemps 2020 en raison de la crise sanitaire. Selon le directeur, le taux de problèmes s'est avéré plutôt faible et les choses se sont déroulées de manière satisfaisante. Le directeur Thierry Maire, alors encore en fonction, a nuancé comme suit : « Il est toutefois difficile de savoir ce qui se passe sur le terrain quand on est tout seul dans le bâtiment. »

Cela dit, si l'intercantonalité du GYB pouvait à priori constituer un obstacle à la prise de décision relative aux modalités de l'enseignement à distance, la gouvernance de l'établissement, avec à sa tête le Conseil du Gymnase doté de larges compétences, a permis de trouver rapidement des solutions.

6. Départ du directeur Thierry Maire

Lors de sa séance du 30 septembre 2020, la Commission interparlementaire a pris congé de Thierry Maire, premier et, jusqu'en octobre 2020, unique directeur du Gymnase qu'il a piloté depuis son inauguration en 2004.

Comme relevé par la présidente de la Commission dans son mot de remerciement, M. Maire a conduit le GYB sur les fonds baptismaux, l'a élevé, vu grandir et s'agrandir. C'est son parrain. Autorité et compétence qualifient sa direction, sans oublier son apport de pionnier dans le domaine de l'enseignement numérique qui lui a valu la reconnaissance par ses pairs.

En conclusion, la CIP-GYB souligne la bonne conduite et le bon fonctionnement de l'établissement. Elle adresse ainsi sa reconnaissance à M. Thierry Maire. Elle recommande aux Grands Conseils des cantons de Vaud et Fribourg de prendre acte de ce rapport d'activité 2020.

Au nom de la Commission interparlementaire de contrôle du Gymnase intercantonal de la Broye

Rose-Marie Rodriguez
Présidente

Marie-Claude Clerc
Secrétaire

Aliette Rey-Marion
Cheffe de la délégation vaudoise